

# Si j'avais su . . .

Circonscription de Luxeuil les Bains

N°2-Septembre 2017

## TITULAIRE REMPLACANT 2017 - 2018

### Les articles

-Textes relatifs au remplacement dans le premier degré  
- Unités pédagogiques  
- Brigade Luxeuil  
- Temps de service du remplaçant  
- Problématique pour l'organisation des services  
- Expérimentation relative à la gestion des moyens de remplacement au sein de la circonscription de Luxeuil

### Temps de service

*Cf. - Décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels*

Page 2

Il est de la responsabilité de chaque remplaçant de renseigner la fiche individuelle de remplacement

Page 3



### Textes relatifs au remplacement dans le premier degré :

- Décret n° 2014-942 du 20 août 2014 portant modification du décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du premier degré .
- Circulaire n° 76-182 bis du 13 mai 1976 relative à l'emploi des instituteurs chargés du remplacement des maîtres indisponibles ;
- Circulaire n° 78-237 du 24 juillet 1978 d'application de la circulaire du 13 mai 1976.
- Note de service n° 82-141 du 25 mars 1982 relative à la situation des instituteurs titulaires remplaçants.
- Note aux académies n° 2011-0035 du 4 juillet 2011 relative à l'affectation des remplaçants du premier degré public dans AGAPE.
- Note de service n° 2014-135 du 10 septembre 2014 relative au dispositif de récupération des heures d'enseignement en dépassement des obligations de service hebdomadaires.

# Contexte de la circonscription de Luxeuil-les-Bains

## Unités pédagogiques

Pour cette rentrée, la circonscription compte 43 écoles publiques dont 10 ont conservé une organisation scolaire sur 5 jours :

Primaire Corbenay	6 classes
Primaire La Longine	1 classe
Primaire Faucogney	3 classes dont 1 isolée
(RPI) Sainte Marie Chanois	2 classes
(RPI) Amage	1 classe
(RPI) La Proiselière	1 classe
Primaire Servance	3 classes dont 1 isolée
Primaire Ternuay	2 classes
Primaire Melisey	7 classes + 1 ULIS
Pôle Saint Barthelemy	6 classes

... une majorité de structures pédagogiques à nombre très restreint de classes qui rend prioritaire les remplacements pour des raisons premières de sécurité.

Chaque TR sera destinataire sur sa boîte mail du cahier de poste de la circonscription (coordonnées téléphoniques et horaires des écoles, répartitions pédagogiques).

## Brigade Luxeuil

22,5 postes de TR pour l'année scolaire 2017-2018.

L'équivalent de 3 postes bloqués à l'année (pour pourvoir à deux postes d'enseignement non attribués et un poste permettant d'assurer les décharges de direction des écoles à deux et trois classes).

Répartition des TR :  
4 enseignants TR sont actuellement affectés dans les écoles fonctionnant le mercredi (Corbenay, Melisey, Saint Barthelemy et Faucogney).

## → 7 MESURES POUR AMÉLIORER LE REMPLACEMENT



## Temps de service du remplaçant

Un service d'enseignement de vingt-quatre heures hebdomadaires ;  
Cent huit heures annuelles, soit trois heures hebdomadaires en moyenne annuelle.

*Cf. - Décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré.*

Publication au Bulletin officiel de l'Éducation nationale de la circulaire sur le remplacement dans le 1er et le 2nd degré.

Une nouvelle circulaire rassemble dans un texte unique les différentes dispositions pour l'amélioration du dispositif de remplacement.  
*Circulaire n°2017-050 du 15 mars 2017*

# Problématique pour l'organisation des services

A la rentrée 2017, l'assouplissement des rythmes scolaires par dérogation au cadre des 4,5 jours a modifié l'organisation générale des services de remplacement au sein de la circonscription. Plusieurs problématiques ont émergé :

- Comment éviter au maximum le dépassement des 24h de service hebdomadaire pour chaque TR ;
- Comment éviter de multiplier le nombre d'heures à récupérer lors de temps de service hebdomadaire s'élevant à titre exceptionnel à 27h ;
- Comment assurer l'accueil des élèves dans les classes isolées lorsque l'absence de l'enseignant titulaire n'a pu être anticipée.

## Expérimentation relative à la gestion des moyens de remplacement au sein de la circonscription de Luxeuil

L'estimation des besoins détermine la nécessité que 2 TR soient disponibles pour assurer en priorité les absences non anticipées du mercredi matin.

A ce jour, ces mercredis matins sont assurés par les 4 TR actuellement nommés dans les 10 écoles tant qu'ils n'ont pas de remplacement à effectuer dans d'autres écoles.

Lorsque les nécessités de service feront que ces 4 TR remplaceront également dans les 33 autres écoles de la circonscription (ou des secteurs hors circonscription de Luxeuil), il sera nécessaire de maintenir la disponibilité de 2 TR pour les urgences du mercredi matin.

Les 2 TR désignés seront prévenus par le secrétariat de circonscription dès le lundi précédent.

Tout dépassement des 24h de service donnera lieu à récupération soit par demi-journée soit par journée complète (3h ou 6h si cumul de deux mercredis) en accord avec le TR concerné et dans le respect de l'intérêt du service.

Les 2 TR concernés se rendront le mercredi matin dans les deux écoles que la secrétaire leur aura indiquées soit pour effectuer un remplacement soit pour être en appui d'une équipe enseignante (faute d'absence de dernière minute d'enseignant titulaire).

La mobilisation des 2 TR le mercredi matin se fera prioritairement parmi ceux qui ne sont pas en charge d'un remplacement long.

Il est de la responsabilité de chaque remplaçant de renseigner la fiche individuelle de remplacement (à retourner à chaque fin de mois au secrétariat) ainsi que la feuille de suivi des remplacements (à retourner à chaque fin de période au secrétariat).

# Ressources d'accompagnement des nouveaux programmes

Afin d'accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes de l'école et du collège, publiés en novembre 2015, le ministère met progressivement à disposition un ensemble de ressources. Elles proposent des pistes pour la mise en œuvre des enseignements, des outils pédagogiques, didactiques et scientifiques et des supports pour organiser la progressivité des apprentissages. Ces ressources sont conçues et

réalisées par des groupes d'experts en partenariat avec l'inspection générale de l'éducation nationale.

*Ressources cycle 1*  
<http://tinyurl.com/hgbd6p5>

*ressources cycle 2 et 3*  
<http://tinyurl.com/gvrtsgq>



## Coordonnées

### Adresse

Inspection de l'Education Nationale  
15 avenue de Lattre de Tassigny  
70300 Luxeuil les Bains

**Tél** : 03 84 40 12 10

**E.mail** : [ce.ienlux.ia70@ac-besancon.fr](mailto:ce.ienlux.ia70@ac-besancon.fr)

**Site départemental** : [circo70.ac-besancon.fr](http://circo70.ac-besancon.fr)

**Site de circonscription** : [luxeuil.circo70.ac-besancon.fr](http://luxeuil.circo70.ac-besancon.fr)

### Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h00-12h00 / 13h30-17h30

Mercredi : 8h00-12h00

L'IEN de circonscription reste disponible pour toute information complémentaire ou éclairage quant à des disponibilités ou contraintes spécifiques relatives à ces modalités de fonctionnement.

